



Baccalauréat professionnel : Forêt

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS :

- Accès à la classe de 2^{nde} : être issu d'une classe de 3^{ème} ou de 1^{ère} année CAP ou CAPA
- Accès à la classe de 1^{ère} : être titulaire d'un CAP / CAPA / BEP / BEPA ou être issu d'une classe de 2^{nde}.

OBJECTIFS :

- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- Débattre à l'ère de la mondialisation
- Développer son identité culturelle
- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles
- Raisonner des choix d'intervention au service du lien social et de la qualité de vie individuelle et collective
- Organiser un chantier forestier
- Réaliser les travaux d'exploitation forestière
- Réaliser les travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements
- Maintenir les équipements en état de fonctionnement
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

MODALITÉS ET DÉLAI D'INSCRIPTION :

Entretien individuel afin de vérifier la motivation
et le projet professionnel du candidat
Début de formation : septembre 2026

TARIFS :

A consulter lors de l'entretien selon
statut du candidat
Adhésion à l'association (105€ /an)

INDICATEURS 2025 :

Taux de réussite : 100% (4 admis sur 4)

Taux d'insertion dans le métier : 100%

Taux d'abandon : 0%

Page Inserjeunes de l'établissement : <https://urls.fr/DqMA6w>

Plus value de la formation : Non diffusé par Inserjeunes



Formation par Alternance



MÉTHODES MOBILISÉES :

- Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR et reposant sur le milieu socio-professionnel
- Accompagnement social, scolaire et professionnel individualisé

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS :

- Emploi de salarié dans des entreprises de travaux forestiers
- Devenir entrepreneur de travaux forestiers
- Poursuite d'études : BTSA « Gestion Forestières » « Produit d'origine Forestières » dans différents domaines (production forestière, travaux paysagers, etc.).
- Passer les concours de l'Office National des Forêts

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- BAC Pro :
37,5 % Examens terminaux / 62,5 % Contrôle Continu (CCF)

DURÉE :

- sur 3 ans (dès la 2nde) : de septembre A à juillet A + 3 (1265 h / année)
- sur 2 ans (dès la 1ère) : de septembre A à juillet A + 2 (1265 h / année)
- rythme de une à deux semaines à la MFR suivie(s) de une à deux semaines en structure

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Infrastructure connectée, innovante adaptée aux personnes en situation de handicap

CONTENU DE LA FORMATION

Un enseignement général (600 h)

- Mathématiques, Biologie
- Physique-Chimie
- Lettres, ESC
- Histoire, Géographie, EMC
- EPS
- Anglais

Un enseignement professionnel (665 h)

- Conduite des peuplements
- Connaissance des espèces végétales
- Technologie et mise en œuvre des équipements
- Conduite des chantiers forestiers
- Ecosystèmes forestiers
- Rapports de stage

Arrêté du 6 janvier 2022 portant création de la spécialité « forêt » du baccalauréat professionnel et fixant ses conditions de délivrance (JO du 16 janvier 2022) – Diplôme de niveau 4 – RNCP 36790

Valable jusqu'au 31/08/2027 – Certifié par le MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Mise à jour de la plaquette : Janvier 2026



Formation par alternance
MFR Marlhes

MFR de Marlhes
22 route de Jonzieux 42660 MARLHES
04 77 51 81 87 / mfr.marlhes@mfr.asso.fr
www.mfr-marlhes.com

